Master MEEF Encadrement Educatif - parcours CPE

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention Encadrement éducatif parcours CPE vise à faire acquérir progressivement les compétences exigées d'un Conseiller Principal d'Éducation exerçant au sein d'un établissement public local d'enseignement (EPLE), tout en dotant l'étudiant d'une forte culture générale sur les questions d'éducation et d'un esprit critique par la connaissance et l'expérimentation de la recherche.

Ce Master MEEF est un master professionnalisant d'une durée de 2 ans qui s'adresse à ceux et celles qui ont pour ambition d'exercer des responsabilités éducatives. Il offre, d'une part, aux étudiants une préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission au **certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation**, d'autre part, un accompagnement dans l'entrée dans le métier.

Le Master 1 inclut une partie disciplinaire, une partie didactique, l'apprentissage du métier de CPE, une initiation à la recherche.
La pratique professionnelle est constituée de stages d'observation et de pratique accompagnée dans les établissements scolaires de l'académie d'Amiens.

Le Master 2poursuit l'apprentissage du métier et assure **la préparation au concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation** (épreuves écrites et orales).
Certains étudiants poursuivront leur pratique professionnelle sous forme de stages en établissements, d'autres sous forme de contrats alternants.

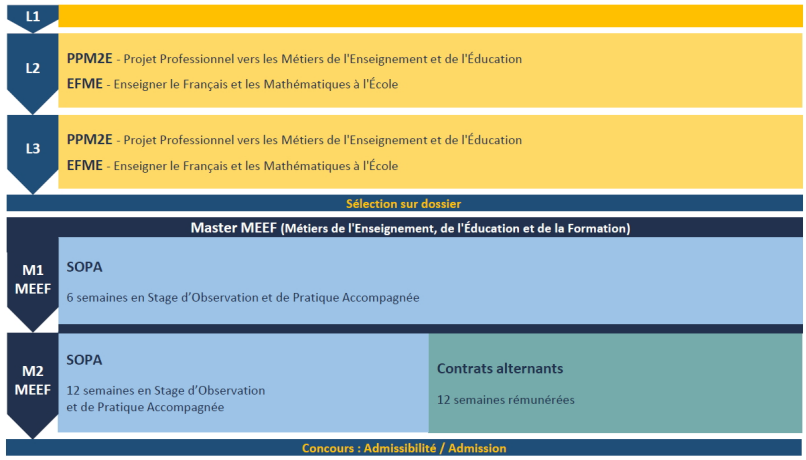

Les étudiants découvrent progressivement le système éducatif, le fonctionnement des établissements scolaires et la professionnalité du CPE. Ils développent également des compétences méthodologiques indispensables pour l'obtention des épreuves écrites et orales du concours.
Ils sont amenés à s'interroger sur les grandes thématiques éducatives qui traversent l'Ecole mais aussi sur l'approche systémique induite par le positionnement du CPE, fonctionnaire d'état, agissant au sein d'équipes plurielles, en collaboration avec les familles et partenaires de l'institution, dans la perspective de la vie scolaire, définie ainsi dans les textes : « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel ».
Afin d'acquérir les compétences relatives au référentiel de 2013, c'est à dire à la fois, celles reconnues communes aux personnels d'enseignement et d'éducation et les 8 spécifiques au corps des conseillers principaux d'éducation, ils sont accompagnés dans la mise en perspective des apports théoriques dispensés au sein de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ) avec leur expérience vécue, lors des stages, dans les collèges et lycées.

Contenu de la formation

Publics concernés

Titulaire d’une licence, particulièrement licence de droit ou sciences humaines
CPE contractuels et vacataires
Par Validation des Acquis Professionnels (VAP 85)

Débouchés professionnels

Conseiller Principal d'Éducation en collège ou lycée

MODALITÉS D’ACCÈS

Rendez-vous sur notre page Admissions pour connaître les dates et modalités de candidature